L'ABEILLE.

CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, at moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, ne fasse connaître son intention, par écrit, au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de dix lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les retire, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

MALLE DE LA Nlle-ORLEANS A

Washington,

PAR LA

MOBILE.

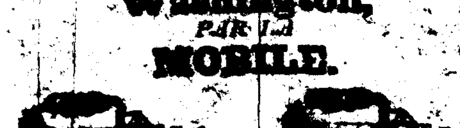

LES BATEAUX-A-VAPEUR

LONG-BRANCH, Cap. C. Walker; **MOUNT-VERNON**, Cap. J. Quers,

PARTIRONT de cette ville, trois fois par semaine, (les lundis, mercredis et vendredis,) à 6 heures du matin, avec la malle pour la Mobile, d'où elle sera transportée par les voitures de poste, dans les Etats bordant l'Atlantique. Les bateaux ci-dessus toucheront également à la baie St. Louis et au port Chrétien, en allant et en revenant.

☞ Les bateaux ci-dessus partiront alternativement des Piquets, tous les Dimanches et Jeudis pour Madisonville; le Dimanche à 7 heures et demie du matin, et le Jeudi à 2 heures après midi. Au retour, ils partiront de Madisonville le Lundi à 2 heures et demie après midi, et le Vendredi à 4 heures du matin. Les passagers devront se trouver à bord du bateau à cheval au Bassin, le Dimanche à 6 heures du matin, le Jeudi à midi.

Passage pour Madisonville et retour $4 00
Passage pour aller ou revenir 2 00

23 sept.

POUR VICKSBURGH, NATCHEZ, *et les Ports Intermédiaires.*

Le bateau à vapeur **FELICIANA**, cap. Edgerton, sera à la Levée, Mercredi 15 du courant, prêt à recevoir du fret pour les lieux ci-dessus, et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

FOSTER & HUTTON.

☞ Le *FELICIANA* fera régulièrement les voyages entre la Nlle. Orléans et les ports ci-dessus, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers. 23 sept.

Pour le Bayou Sarah, Bâton-Rouge, Plaquemines et les ports intermédiaires,

Le superbe bateau-à-vapeur à basse pression **COLUMBIA**, Capt. Mumford, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici pour le Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 10 heures du matin, et à son retour, il partira du Bayou-Sarah pour la Nlle-Orléans tous les mercredis, à la même heure.—Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à

23 Sept. C. BYRNE.

Pour le Bayou Tunica, le Bayou-Sarah, la Fausse Rivière, Bâton-Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur **COOSA**, Cap. O. P. Cairn, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici tous les mercredis, à 10 heures du matin; et du Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 8 heures du matin.—Pour fret ou passage s'adresser à bord.

23 Sept.

POUR PHILADELPHIE.—Le beau brick **A. I. ATTAKAPAS**, capt. W. Davis. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Davis à bord, ou bien à

23 sept J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LA VERA-CRUZ.—La goelette paquebot **UNITED STATES**, capt. Craighead, ayant les deux tiers de son chargement engagés. Pour fret du reste ou pour passage, s'addresser à bord ou bien à

23 sept J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK.—La belle goelette **MARY**, capt. Wm. Clark, sera prête dans quelques jours à recevoir un chargement, et partira sans délai.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

21 sept. BENJ. BOOTH & CO.

POUR VERACRUZ.—La goelette fine voilière et bien connue **NIMBLE**, capitaine Albert P. de Valangin, sera promptement expédiée pour ledit port. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins Bleus, ou bien à

21 sept. HARRISON, BROWN & CO.

POUR MATAMOROS.—*Par le fleuve.*—La goelette **JANE**, capitaine M'Pherson, ayant une partie de son chargement engagée, sera promptement expédiée. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le No. 19, ou bien à

21 sept. ANDREW HODGE, Jr.

A FRETER.—La belle goelette fine voilière **PILOT**, capitaine Parry, maintenant en ordre complet pour entreprendre un voyage. Pour les conditions, s'adresser à bord, vis-à-vis le No. 21, ou bien à

21 sept. AND. HODGE, Jr.

A VENDRE OU A FRETER.

La belle goelette fine voilière EI[illegible], construite à Baltimore, du port de [illegible] tonneaux et portant environ 620 barils, prête à prendre la mer. Pour plus amples détails, s'adresser à bord, vis-à-vis les Magasins [illegible]

J. W. ZACHARIE & CO.

A F[illegible] [illegible] fine voilière CAMDEN, [illegible] Averill, sera [illegible] du fret dans trois jours. Pour les conditions, s'adresser au capitaine Averill à bord, ou bien à

21 Sept. COCKAYNE, WATTS & CO.

THÉ FRAIS, &c.

20 caisses de Thé impérial et poudre à canon, de 13 livres chaque, 12 do. de [illegible], do. do. de 2 livres; 800 [illegible] sel fin, de Liverpool; 400 do. commun, à vendre par

R. O. PRITCHARD & FRERE.

21 sept. No. 26, rue de la Levée

EN débarquement du navire *Bingham*, et à vendre par les soussignés, 10 balles Couvertes françaises de 3 points.

THEODORE NICOLET & Cie.

21 Sept. *Rue Royale, No.*

[illegible] à vendre par G. P. & W. C. BOWERS.

Magasin de Vêtemens, BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX DE NEW-YORK,

Rue de la Levée, No. 160, vis-à-vis le Ferry.

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de New-York et des autres ports du Nord, un assortiment général des articles ci-dessus, qui, avec ceux qui composaient l'approvisionnement de son magasin, forment l'assortiment le plus complet des objets qui entrent dans le cercle de ses opérations commerciales. En voici une liste abrégée:

Vêtemens complets de drap bleu superfin pour hommes; do. noir, et une quantité do. de drap inférieur de différentes couleurs; redingottes de drap bleu superfin, pour hommes; do. olive; do. brun de Londres et mélangé, do. vert, et acier mélangé; vestes de drap gris; do. brun mélangé, bleu de la marine, et gris satiné; gilets ronds de drap bleu, première qualité, pour hommes, et une quantité do. de drap inférieur. Pantalons de drap bleu et noir, première qualité, pour hommes, do. casimir, acier mélangé; do. d'étoffe grise de Bangrep; et une quantité d'autres qualités. Vestes de drap et casimir bleus et noirs, de première qualité.

Velours de soie noire et d'autres couleurs, de première qualité; soieries noires et de fantaisie; marseille blanche et de couleur, de première qualité; valencia de différentes couleurs, &c.—chemises, cravates et mouchoirs de fil.

AUSSI.

Un assortiment de vêtemens d'été, consistant en redingottes, vestes, pantalons, gilets, &c. pour hommes.—Ainsi qu'une grande quantité d'articles assortis pour les Marchés Mexicains.

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS, de toutes grandeurs, coupes et qualités, des meilleures manufactures du Nord, pour hommes, femmes et enfans, &c.

CHAPEAUX DE CASTOR et autres, noirs et d'autres couleurs, premières qualités, pour hommes; do. pour enfans, &c, de toutes qualités.

Un assortiment général de vêtemens pour les matelots, consistant en capotes et pantalons de toutes qualités et couleurs, chemises de flanelle rouge, &c.

AUSSI.

Un assortiment de **MANTEAUX** de toutes couleurs et qualités, &c. &c.—Tous ces objets, provenant des meilleures manufactures, et confectionnés dans le dernier genre des villes du Nord, seront vendus à bon marché au COMPTANT, ou pour des billets payables en ville, par

J. W. COLLINS,

21 Sept.—6m. *Rue de la Levée, No. 160.*

Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de New-York, un joli assortiment de CHAUSSURES, telles que **BOTTINES ET SOULIERS PRUNELLES**, pour Dames, au genre français—aussi; un assortiment de *BRODEQUINS, SOULIERS et ESCARPINS* pour hommes.

21 Sept. J. A. ARRAIZA & Cie.

MAGASIN A L'INSTAR DE PARIS.

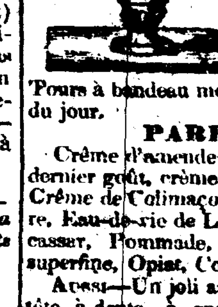

LE soussigné, rue de Chartres, No. 76, au coin de la rue Jefferson, en face de Mr. Verrier, vient de recevoir de Paris, par le Philetus, un assortiment de FAUX CHEVEUX et FINES PARFUMERIES;—perruques métalliques et autres Toupets, do. plattes (dit *fausses queues*) Pours à bandeau méthalique et autres, au goût du jour.

PARFUMERIES.

Crême d'amende amère en pots de cristal du dernier goût, crême de Concombre très fraiche, Crême de Colimaçon, Eau-de-Cologne supérieure, Eau-de-vie de Lavande ambrée, huile de Macassar, Pommade, Savon de toilette, Poudre superfine, Opiat, Corail, &c.

Aussi—Un joli assortiment de BROSSES à tête, à dents, à ongles &c.—PEIGNES D'ECAILLE à retapper et fins: do. gravés à jour, à dessier et dans le dernier goût; do. imitation écaille, et à relever les cheveux.

21 Sept. GAULHIAC.

Madame Monrose

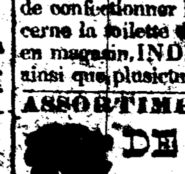

A l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle a transporté son domicile rue de Chartres, No. 83, à côté de M. Rash, bijoutier, où elle continuera comme par le passé, de confectionner les **ROBES** et tout ce qui concerne la toilette des Dames. Elle a également en magasin, INDIENNES nouvellement reçues, ainsi que plusieurs objets de goût. 21 Sept ☞

ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE GRAINES DE

Jardinage,

En débarquement et à vendre chez WILLIAM SMITH, *rue Royale, No.* **55**, *près des Banques et de la Poste.*

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a reçu par le paquebot John Linton, venant de New-York, un envoi contenant un assortiment complet de *Graines de Jardinage fraîches de la cueillette de cette année* **1830**.

Il espère pouvoir répondre aux avis et aux besoins de toutes ses pratiques; et pouvoir remplir tous les ordres qui lui seront adressés, en gros comme en détail. Quant à la fraîcheur et à la qualité supérieure de ses Graines, il peut les garantir de la manière la plus particulière, les ayant reçues directement de ceux qui les ont récoltées.—Pour des catalogues et pour plus amples renseignemens, s'adresser à

WM. SMITH,

Entre les rues Bienville et de la Douane.

☞ Les détaillans des campagnes pourront obtenir des assortimens de Graines, par paquets bien étiquetés et préparés pour la vente.

21 Sept.

PLANTES MEDICINALES DE CHEZ LES TREMBLEURS.

Le soussigné tient constamment un assortiment de toutes espèces de *Plantes Médicinales* provenant des établissemens des Trembleurs, il a entr'autres les espèces suivantes:—Baume, Sauge, Thym, Marjolaine, [illegible], Consonde, Lobelie, Eupatoire, Ecorce d'orme, Douce-amère, Bouillon, Mente poivrée et cultivée, Enula, Marrube, Hyssope, Absinthe, Panacée, Pouliot, [illegible] Racine de mai, et Hépatique.—S'adresser Magasin de Graines de WM. SMITH,

21 Sept. *Rue Royale, No. 55.*

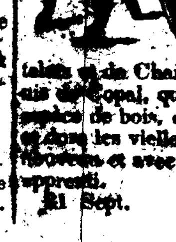

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public et ses amis en général, qu'il a transporté son domicile du No. 97, rue de la Douane, au No. 90, rue Tchoupitoulas, où il continue tout ce qui a rapport à l'état de menuisier. Il tient constamment un assortiment de [illegible] et de Chaises; il tient également du Vernis de Copal, qu'il fait à ordre; il tourne tout espèce de bois, dans le dernier goût. Il repeint et dore les vielles chaises dans le genre les plus nouveaux et avec promptitude—Il a besoin d'un apprenti.

21 Sept. W. C. QUIRK.

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.

AYANT appris tout dernièrement qu'un certain individu préparait et vendait dans les Etats-Unis, une imitation de mon célèbre *Catholicon*, qu'il représente comme ayant les mêmes vertus; et présumant qu'on l'offrira en vente à la Nouvelle-Orléans, je préviens le public de ne pas en acheter. On pense que ce remède est semblable au Corrosif et peut faire beaucoup de mal. J'espère que le public se tiendra en garde contre la fraude, et n'achètera que de Messrs. F. F. Duconge et Morgan & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orléans, et chez lesquels on peu se procurer le LE VERITABLE CATHOLICON DE POTTER, qu'ils reçoivent directement de mon Laboratoire à Philadelphie. W. POTTER.

98me. rue, Philadelphie.

Célèbre Catholicon DE POTTER;

Seulement deux piastres la bouteille.

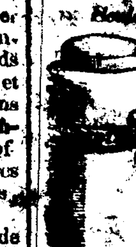

☞ Les ingrédients qui entrent dans la composition de ce remède, sont tous du règne végétal. C'est conséquemment un des médicaments les plus sûrs qu'on puisse employer.

C'EST UN REMÈDE SOUVERAIN dans les maladies de foie, les maux de gorge gangréneux, la débilité résultant de l'intempérance et de la dissipation, la scrofule ou les écrouelles, les anciens ulcères, les douleurs dans les os, les rhumatismes, la dyspepsie, les maladies de poumons, les syphilis, les éruptions sur la figure et le corps, les enflures aux jointures, les dartres, les maladies mercurielles, les hémoroïdes, &c.

Les certificats de cures merveilleuses produites par le Catholicon sont devenus si nombreux qu'il serait impossible de les insérer dans un journal. La réputation dont ce remède a joui depuis six ans, comme *renovateur et purificateur du sang et des humeurs*, est le plus sur garant de son succès à venir. Il a obtenu la distinction dont il jouit par les cures prodigieuses qu'il a opérées, là, où tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un des dons les plus précieux qui puissent être offertes à l'humanité souffrante, et il faut espérer que le public s'empressera de répandre ses bienfaits précieux. La ville de Philadelphie à elle seule peut fournir des milliers de témoins pour attester ses vertus et ses effets, et imposer silence à la malice et à la jalousie qui ont osé le décrier.

Quelle preuve plus forte peut on fournir de son utilité, que son succès dans l'hôpital de Pennsylvanie, dans les pénitentiaires de Philadelphie et de New-York, et dans une foule d'autres institutions publiques, où toutes les ressources de l'art avaient échoué. Ces faits parlent trop haut pour être démentis. Il est à regretter qu'on s'efforce de substituer une foule de mixtures auxquelles on donne l'apparence de ce remède, que l'on décore des mêmes vertus, et que l'on vend sous le même nom, et quelquefois sous des noms différents.—Quelques contrefacteurs ont poussé l'effronterie jusqu'à remplir les anciennes bouteilles avec l'étiquette; d'autres ont publié à leur profit, les certificats que le propriétaire du véritable Catholicon a obtenus de ceux que son remède avait guéris.

Ainsi ce remède a été assailli par l'envie, la jalousie et la fraude, et on l'a empêché d'étendre ses bienfaits.

Reçu directement de la fabrique, une partie de *véritable Catholicon de Potter*, à vendre en gros et en détail, à nos magasins.

M. MORGAN & Cie. *Rue du Canal.*

F. P. DUCONGÉ, *Encoignure des rues Conti et Chartres.*

Où l'on trouve également "les traités de Potter sur le Catholicon," rapportant quelques cures remarquables de ce précieux médicament.

21 sept.—☞

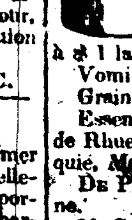

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, les articles suivants qu'il vend en gros et en détails, à des prix modérés, savoir:

Chlorure d'oxide de sodium de Labarraque à $1 la bouteille.

Régénérateur de Tranche la Hausse, à $1 la bouteille.

Purgatif de Le Roy par Cottin, à $1 la bouteille.

Vomi-purgatif de Le Roi par Cottin, à 50 cts. Grains de Santé du Dr. Frank, à $4 la doz. Essence d'anis, de citron, de fleurs d'oranger, de Rhue, de Sabine. Gomme arabique de Turquie, Magnésie calcinée patentée, Cantharides.

De Plus:—12 barils essence de térébenthine.

FORESTIER,

21 Sept. *Pharmacien.*

Le soussigné a reçu par le navire *Citizen* de New-York, et offre à vendre à des prix modérés, les articles suivants:

1100£ Jalap en poudre, par caisse de 25£ 50£

Quinquina par caisse de 25£, 50£ et 100£.

Casse de St. Domingue, très-fraiche &c.

Il a toujours des Sangsues de Barbarie très bonnes.

23 sept. FORESTIER.

DROGUES ET MEDECINES, EN GROS ET EN DETAIL.

Les soussignés informent le public qu'ils ont constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES et de MEDECINES fraîches, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés,

F. C. BOURCIER & Cie.

Rue des Tchoupitoulas, No. 75.

☞ On trouvera toujours chez eux des boites de médecines de toutes grandeurs et de différentes espèces, pour les habitans, les bateaux-à-vapeur et les navires. Ils se chargent aussi de réparer et de ré-approvisionner avec le plus grand soin et la plus grande promptitude celles qu'on voudra bien leur confier. 21 Sept.

ENTREPOT DE RIZ.

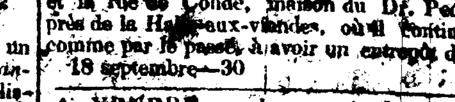

JACQUES LAROSE, caboteur et marchand de riz, a l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'il a transporté son magasin rue Dumaine, entre la Levée et la rue de Condé, maison du Dr. Pecquet, près de la Halle-aux-viandes, où il continuera, comme par le passé, à avoir un entrepôt de riz.

18 septembre—30

A VENDRE par les soussignés, véritable Eau de Vie de Cognac, depuis deux ans [illegible]

Vin rouge en caisses de diverses qualités.

Vin Muscat et Champagne.

Le tout à bas prix, pour [illegible]

[21 sept.] H. PERRET & CHARBONNET.

10 PIASTRES DE RECOMPENSE.

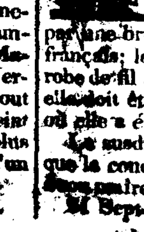

EST parti marronne le 20 du mois dernier, **LUCY**, griffonne ([illegible]), marchande de lait, âgée de 20 ans, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, et d'une complexion médiocre; elle a sur une des oreilles et sur le pied droit, une cicatrice occasionnée par une brulure, elle parle l'anglais et un peu le français; lors de son départ elle était vêtue d'une robe de fil à grands carreaux. On suppose qu'elle doit être encore dans le faubourg Ste. Marie, où elle a été vue.

La susdite récompense sera donnée à quiconque la conduira dans une des geoles de l'Etat ou à son maître. PHILIPPE RAGUETTE.

21 Sept—☞ *Paroisse Jefferson.*

Panacée de Swaim.

PRIX:—$2 LA BOUTEILLE.

Pour la cure des Scrofules, de la Syphilitique, des Rhumatismes, des Ulcères, des Tumeurs blanches, des maladies du foie, &c. &c.

CETTE PANACÉE a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières.—Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le gosier, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles; surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, tels que les ulcères au larynx, au nez et au gosier, les assoupissemens, &c., et tous les maux qui résultent de l'usage inconsidéré du mercure. Des expériences réitérées ont prouvé que c'était au printemps et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes billieuses ou débiles, et que son application dans le cas d'affections nerveuses et dyspepsiques comme pour les maladies intérieurs dont les caractères annoncent que les poumons sont attaqués, produit les plus heureux résultats.

Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes:

CERTIFICATS.

Du Dr. W. Gibson, *professeur de chirurgie à l'Université de la Pennsylvanie, chirurgien et professeur de clinique à Alms House, à l'Infirmerie, &c. &c.*

J'ai employé dans un grand nombre de circonstance, dans les trois dernières années, la Panacée de M. Swaim, et je l'ai toujours trouvé très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaitre que c'est un remède d'un prix inestimable.

(17 Février 1823.) W. GIBSON, *M. D.*

Du Dr. Valentin Mott, *professeur de chirurgie à l'Université de N-York, chirurgien de l'Hopital d'York, &c. &c.*

J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hôpitaux que dans les traitemens particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées.

New-York, 1er. Mai 1824.

VALENTIN MOTT, *M. D.*

Du Dr. Thomas Parke, *président du Collège des Médecins de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hopital de la Pennsylvanie, pendant 45 ans.*

Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur R. C. Trégomaine, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède très utile dans tous les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.

Philadelphie, (rue Locust) 1824.

THOMAS PARKE, *M. D.*

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable.

Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots: "Swaims Panacea, Philadelphia," fondus dans le verre; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds.

WM. SWAIM, propriétaire, *Philadelphie.*

☞ On trouvera toujours chez les soussignés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment du médicament ci-dessus.

M. MORGAN & BROTHERS.

Seuls agents autorisés pour cette ville, rue de la Levée, No. 24. 21 Sept—☞

AVIS—Attendu qu'une demande m'a été adressée, afin de voir rayer et annuller les hypothèques résultant de deux obligations souscrites par Sosthènes Allain comme sécurité, envers [illegible] avec Philogène Favrot, comme juge de Paroisse d'Ouest Bâton Rouge, le vingt sept février mil-huit cent-dix neuf, et l'autre avec Pierre Le l'Hermite, comme arpenteur du quatrième district, le neuf mai mil-huit-cent-dix-huit.

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la publication d'icelles, les causes pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas rayées et annulées.

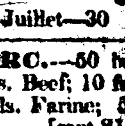

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le douzième jour de Juillet mil-huit-cent-trente, et de l'Indépendance des Etats-Unis la cinquante cinquième année.

JACQUES DUPRÉ,

Remplissant les fonctions de Gouverneur.

Par le Gouverneur,

George A. Waggaman,

13 Juillet—30 *Secrétaire d'Etat.*

PORC.—50 barils Porc prime; 30 demi-bls. Beef; 10 futailles Jambons et Epaules; 250 bls. Farine; 50 barillets Beurre, à vendre par [sept 21] C. D. JORDAN.

MAQUEREAUX ET FROMAGES DE GOSHEN.

CINQUANTE bls Maquereau no 1, 50 do do no 3; 30 demi barils do No 1; 33 do do. no. 2, en débarquement du brick Cygnet de Boston, 40 caisses Fromage de Goshen, première qualité, en débarquement du navire Louisiana de N. Y. à vendre par

sept 21 CARRIERE & BORDUZAT

CHAUDIERES A SUCRE, MOULINS, &c.—Les soussignés ont en magasin trois Moulins à sucre verticaux, et une quantité de Chaudières à sucre de toutes dimensions, en cuivre, en fonte et en fer battu, le tout de fabrique Anglaise; grils et gueules de fourneaux, briques à feu Anglaises. Le tout à vendre à des conditions raisonnables, par

sept 21 FORSTALL & Co, Rue Toulouse.

LAINAGE—Reçu par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:

Chemises de flanelle rouge, do de tricot,
Bonnets pour matelots,
Kersey blanc et noisette, double broche,
Plains blanches du pays de Galles.
Flanelles, Couvertures fines et communes,
[illegible] de laine pour nègres,
Draps à doublure, &c. &c.

KENNEDY & DUCHAMP.

21 Sept. *Rue Toulouse, No. 50.*

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE NATCHITOCHES.

(17ème. CLASSE DE 1830.)

Devant se tirer positivement à la Bourse, samedi, 2 octobre.

Prospectus:

GROS LOT,

10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,800	1,800
1	"	"	1,400	1,400
1	"	"	1,200	1,200
1	"	"	1,008	1,008
[illegible]	"	"	[illegible]00	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	30	4,680
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

8760 LOTS $ 73,080

15600 BILLETS BLANCS.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on tirera 4 d'entre eux:—le billet qui aura les 1er., 2ème. et 3ème. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à......$ 10,000

Et les cinq autre billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit:

Nos. 1, 3 et 2......$ 3,000
2, 1 et 3...... 1,800
2, 3 et 1...... 1,400
3, 1 et 2...... 1,200
3, 2 et 1...... 1,008

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 2ème., 3ème. et 4ème., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à...... 500

Des 6 autres billets qui auront 3 des numéros sortis, savoir: les 1er., 2ème. et 4ème., dans quelque ordre que ce soit, auront droit à...... 300

Les 6 autres billets qui auront 3 des numéros sortis, savoir: les 1er., 3ème. et 4ème. dans quelque ordre que ce soit auront droit à...... 200

Les 156 billets qui auront 2 des numéros sortis, savoir: le 3ème. et 4ème, auront chacun droit à...... 50

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, les 1er. et le 2ème, auront chacun droit à...... 30

Tous les autres billets au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à...... 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à...... 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qui l'aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à *J. B. FAGET*, rue de Chartres, No. 18.

PRIX DES BILLETS.

Billets Entiers......$ 4
Demi Billets...... 2
Quarts de Billets...... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES**;—demi et quart en proportion.

JEAN BAPTISTE FAGET,

25 sept. *Directeur.*

AVIS.—Mr. GIRAUDEAU venant de dissoudre la société qui existait entre lui et Mr. A... pour la maison dite l'Hôtel Pontchartrain, au lac, et restant le propriétaire, offre à vendre le fond et tout ce qui se trouve dans la dite maison. Si d'ici au 25 septembre prochain, le dit fond n'est pas vendu à l'amiable, il le sera le dit jour, à l'encan public, sur les lieux à 4 heures de l'après midi.

Pour les conditions, s'adresser à Mr. Giraudeau, encoignure des rues de Chartres & Saint-Louis. 21 Sep—

LE soussigné vient de recevoir un nouvel envoi du remède préparé d'après la méthode du célèbre docteur Bertholy. Ce médicament renommé pour la cure des maladies syphilitiques, a été employé depuis plus de trente ans, dans les Etats-Unis, avec le plus grand succès; quoiqu'il entre du mercure dans la composition de ce remède, il n'affecte point la bouche, et ne produit jamais de salivation, ne rend point l'haleine fétide, n'occasionne point la chûte des dents, et ne cause point tous ces effets dégoûtants qui accompagnent généralement l'emploi du mercure, tel qu'on l'administre ordinairement; cette considération seule suffirait pour mériter à ce remède la préférence sur toutes les autres préparations mercurielles. Ce médicament est accompagné d'une brochure qui indique la manière de s'en servir soi-même sans l'aide de personne.

Dans les cas ordinaires, une bouteille suffit pour opérer la cure.

M. JAMBU, *Pharmacien,*

Rue de Chartres, No. 179, en face de la rue Jefferson, qui tient constamment un assortiment de médicamens, produits chimiques, verroterie propre à l'usage des pharmacies, instrumens de chirurgie, médicamens patentés, &c. qu'il vend aux prix les plus modérés en gros et en détail.

21 Sept.

EN débarquement des navires Lydia et Science, du Havre, et à vendre par les soussignés:

100 paniers de Champagne blanc et rosé, qualité supérieure;
4 baquets véritable Fromage de Suisse,
1 belle Toilette à Musique.

Et en magasin:—

25 futailles Porter, (*Brown Stout.*)
15 pipes et tierçons Madère London particular,
6 caisses Thé Poudre à Canon,
10 caisses Young Hyson,
16 caisses Absynthe Suisse,
30 caisses Bourgogne,
9 pipes Genièvre de Hollande,
500 barillets Cloux,
240 paquets baguettes pour chaudronnier,
Un bel assortiment de montres et pendules et Boetes à musique,
4 caisses rubans.

21 Sept. THÉODORE NICOLET & Cie.

CAFE—25 sacs Café fin vert en débarquement de la goelette Pilot, venant de Ma[illegible], 122 sacs do do en débarquement de la goelette Escambia, venant de la Havane [illegible] par [sept 21] ANIA H[illegible]

HUILE DE BALEINE. 30 Futailles Huile de Baleine à vendre par

sept 21 WHITALL, JAU[illegible] & Co.

Marchandises étrangères et du p[illegible]

OSNABOURGS, [illegible] Coton [illegible] écru 4-4 et 5-4—à ve[illegible]

21 Sept. STETSON & AVERY.

MAIRIE DE LA NELLE. ORLEANS.

$500

DE RECOMPENSE.

UN CRIME horrible a été commis, dans la nuit du lundi au mardi de cette semaine, sur la personne de Mme. veuve *Créron*, dans sa propre maison, située rue des Ursulines entre les rues Dauphine et Bourgogne. Les recherches de la police n'ayant, jusqu'à ce moment, fourni que des indices et des présomptions insuffisantes sur l'auteur de cet attentat, UNE SOMME DE CINQ CENTS PIASTRES sera payée à quiconque fera connaître au maire, l'auteur ou les auteurs de l'assassinat commis, comme il est dit ci-dessus, et produira des preuves qui puissent opérer légalement la conviction du coupable.

Nouvelle-Orléans, le 12 Août 1830.

D. PRIEUR,

14 août ☞ *Maire.*

MAIRIE DE LA NUEVA ORLEANS.

$500

DE RECOMPENSA.

UN CRIMEN horroroso fue perpetrado la noche del lunes al martes en la persona de Mdme. Ve. *Creron*, dentro de su propria casa, situada en la calle de Ursulinas entre las de Dauphine y Bourgoñe. Las pesquisas de la policía no han logrado hasta hoy conseguir mas que indicios insuficientes acerca del autor de este atentado. Se gratificará con la cantidad de QUINIENTOS PESOS á cualquiera que haga conocer al Maire, el autor ó los autores del mencionado asesinato, produciendo pruebas que vasten á la legal conviccion del culpable.

Nueva Orleans, el 12 de Agosto 1830.

D. PRIEUR.

14 de Agosto *Maire.*

CANONS.—Le soussigné offre à vendre des Pièces de vingt-six complètement montées pour l'usage de la marine; elles servaient à bord de la goelette *United-States*, et ne sont mises en vente que parce qu'elles sont d'un trop fort calibre pour ce batiment. S'adresser à

WM. FITZ, Jr.

Dans les bâtisses de Bougue.

☞ Il tient constamment des approvisionnemens de navires et de familles. 21 sept.

Dépôt de Bière.

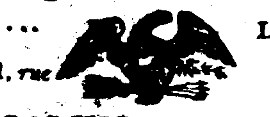

DE........ LAFAYETTE

No. 11, rue *Bienville.*

NICOLAS HOBY tient constamment et reçoit par tous les arrivages de Philadelphie et de New-York, du *Porter*, de la *Bière Blanche* et du *Cidre* de première qualité et des meilleures marques, qu'il vend en gros et en détail aux conditions les plus raisonnables.

☞ Il a en ce moment une partie de Porter et de Bière Blanche de Philadelphie de qualité supérieure, en débarquement du navire Missouri.

☞ A vendre au même endroit, **200** grosses bouteilles et une quantité de Bouchons fins en ballots.—*De plus:* Vinaigre de Cidre de première qualité en barils. [21 sept.

LES soussignés ont actuellement à vendre, rue Bienville:

10 demi et 12 quarts caisse vin de Madère de Sicile,
10 quart de caisse eau-de-vie de Cognac,
120 demi barils boeuf mess, pour l'usage des familles,
20 barils vinaigre de cidre,
203 barrillets Maquereaux No. 1,
38 demi barils do. nouveau No. 4,
34 sacs café fin vert de la Havane,
20 caisses sucre blanc de la Havane,
60 caisses chandelles de suif, marque de W. Jackson,
40 caisses tabac cavendish,
40 do. en petits morceaux,
50 demi caisses Chocolat No. 1,
20 do. do. do. qualité supérieure,
14 do. espagnol doux, et en petites caisses,
24 caisses cardes à coton No. 14 de Whittemore,
30 balles lindsey kersey, fort pour nègres,
18 do. toile à chemise pour domestique, 4-4 brune,
1 caisse étoffe à moustiquaire unie,
1 do. do. do. croisée,
1 do. mousseline, 1 do. ginghams,
3 do. chemises de ginga,
3 do. pantalons de Russie,
4 do. chemises, vestes et gilets de toile de Russie,
6 do. chapeaux cirés pour marins,
2 do. do. de Seal pour hommes,
12 do. do. noirs fins et communs,
12 do. do. pour adolescents,
6 do. cartes à jouer de diverses qualités,
30 do. bottes, brodequins, souliers et escarpins de formes et qualités variées,

Papier à lettre, encre à écrire et à imprimer, poudre d'encre, vernis, cirage, &c. &c.

21 Sept. BRIDGE & VOSE.

SANGSUES de choix reçues par le navire Margaret, du Havre, à vendre par

FORESTIER,

21 Sept. *Pharmacien.*

CURELL, KILSHAW & Co., ont reçu par les derniers arrivages d'Angleterre, les marchandises suivantes, ayant droit au drawback, qu'ils offrent à vendre:

30 caisses Indiennes imprimées d'un nouveau genre,
20 caisses Velours de cotons assorties,
10 caisses bas de coton blancs,
5 caisses Madapolams,
5 caisses Mouchoirs Bandanas,
10 caisses Nansouque et Mousseline claire,
3 balles Calmouck 6-4, couleur noisette,

DE PLUS EN MAGASIN:

415 colis Fayence assortie,
400 barillets peinture blanche d'Angleterre,
15 pipes, 31 boucauts, 43 tierçons } Madère du pic de Dabney.
20 demi-pipes Vin blanc de Sicile,
5 caisses Vin rouge supérieur,
150 do. Ferblanc,
10 paniers Bouteilles à bierre d'une pinte,
200 pièces Toile d'emballage en chanvre de 42 pouces. 21 sept.

CIGARRES.—100,000 Cigarres de bonne qualité, en demi-caisses et en quarts de caisse, en débarquement et à vendre par

21 sept. G. DORSEY, Rue Gravier, 29.

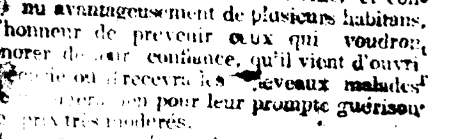

F. MAUREPAS,

Artiste Vétérinaire de l'école d'Alfort.

AYANT deja exercé dans cette ville, et connu avantageusement de plusieurs habitans, a l'honneur de prevenir ceux qui voudront l'honorer de leur confiance, qu'il vient d'ouvrir une écurie où il recevra les chevaux malades [illegible] pour leur prompte guérison à des prix très modérés.

Il [illegible] aussi des notions pour la préparation des drogues, aux habitans éloignés de la ville, et leur indiquera la manière de s'en servir.

Il possède également un bon spécifique pour les [illegible]—Son infirmerie est rue St. philippe, [illegible] Mr. G. Prevel. 10 Août—30

TRAITES SUR SAVANNAH, (Gé.) à vendre par STETSON & AVERY.

TRAITES SUR BOSTON & PARIS, à vendre par

[21 sept]. H. PERRET & CHARBONNET.